

A.S.S.G.A. escalade

Réunion des responsables de salle du 30/06/2022

Etaient présents : Julien, Olivier S., Fréd, Madelyne, Guillaume, Carole, Lyne, Morgane, Olivier B., Patrick, Rodolphe, Jean-Dominique, Estelle

Ordre du jour :

- Disparition de matériel
- Les clés du gymnase
- Le bilan de l'année
- Les inscriptions
- Divers

1°/ Disparition matériel

Suite à la disparition de matériel dans la réserve, il est décidé que seuls les responsables de salle sont désormais autorisés à entrer dans la réserve si besoin. Une affiche indiquant cette nouvelle règle sera collée sur la porte (« Accès réservé »).

De même, il est acté que le charriot doit être laissé à l'intérieur de la réserve.

Une « caisse » pharmacie sera complétée et chaque responsable devra la sortir et la laisser apparente à l'extérieur de la réserve au début de la séance. Jean-Do se chargera de mettre à jour la pharmacie avant la reprise.

Il est rappelé qu'aucun transfert de matériel n'est autorisé entre Lardy et Arpajon.

2°/ Les clés du gymnase.

Mise en place d'une boîte à clés chez Estelle (une seule clé : celle de Karine ?). Si quelqu'un en a besoin, il demande le code à Olivier B.

Nécessité de changer le code régulièrement.

Faire la liste des personnes possédant une clé.

3°/ Le bilan de l'année.

- Au vu du nombre d'ouvriers, la charge d'ouverture du mur doit reposer sur plusieurs personnes. Ceux qui sont inscrits ne doivent pas se sentir contraints.

2 ouvriers fixes par soir + 1 remplaçant (les 3 communiquent ensemble dans un 1^{er} temps et font appel au groupe si pas de solution trouvée pour l'ouverture du mur)

- Rôle de l'ouvrier : rappeler les règles de sécurité si besoin.
- Problème avec les cordes qui ne sont pas rangées par le groupe de Renault.
- Les tapis sont très sales et seront nettoyés par la ville en été.

4°/ Les inscriptions.

- Possibilité de grimper pour une séance sans dossier complet. A partir de la 2^{ème} séance, pas de grimpe autorisée si le dossier est incomplet. Pour contrôler, établir une liste d'émargement pour ceux qui font une séance d'essai.

- Pour les cours enfants, les parents doivent signer une décharge pour les enfants qui arrivent/partent seuls.

Autorisation parentale également pour les compétiteurs.

5°/ Divers.

- Candidature au poste de Camille : Maddy / Cédric
- Besoin d'un soutien sur la 1^{ère} période pour le cours 1 du mardi (18h-19h) : Julien + Laure+ Estelle
- Forum des Associations le 03/09 :

- Saint-Germain-Les-Arpajons ; Julien
- Lardy : Guillaume / Line

- Reprise des initiations le 05/09 et séances classiques le 06/09

- Gymnase disponible à partir du 21 (ou 28 août) : accès aux ouvriers, pas ouvert au public.

- Championnat départemental jeune/sénior/vétéran : 15 et 16/04 donc fermeture du mur pour nettoyage.

Guillaume sera responsable des ouvriers.

- Le vendredi de 13h30 à 15h00, Julien encadre de jeunes autistes sur le mur d'Arpajon. Il demande une personne pour le seconder ou le remplacer en cas d'absence. Maddy se propose.